

**De :** [Julie Mugwaneza](#)  
**À :** [klm7@telus.net](mailto:klm7@telus.net)  
**Cc :** [Ernest Pierre](#); [Julien Gaumont](#)  
**Objet :** Entente de services sténographiques  
**Date :** 4 août 2025 16:30:06  
**Pièces jointes :** [Outlook-Une image](#)

---

Bonjour Mme Laperrière,

Comme discuté, la Commission d'accès à l'information du Québec souhaite retenir vos services de sténographie dans le cadre du dossier d'enquête [REDACTED]

[REDACTED]. [REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]

[REDACTED] Ici-bas, les détails des entrevues:

**Date : 11 août 2025**

[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]

La transcription des notes sténographiques devra nous être transmise **au plus tard le 18 août 2025**.

En ce qui a trait à votre rémunération, nous vous prions de produire une facture détaillée au nom de la Commission d'accès à l'information et de la faire parvenir à l'adresse suivante: [0408-RF@cai.gouv.qc.ca](mailto:0408-RF@cai.gouv.qc.ca). M. Julien Gaumont, en copie au présent courriel, est gestionnaire par intérim et pourra vous orienter en matière de facturation si besoin est.

Veuillez confirmer, **d'ici ce mercredi 6 août**, que vous acceptez les termes de l'entente de services.

Pour toutes questions concernant le dossier et/ou la logistique des entrevues, n'hésitez pas à contacter mon collègue Ernest ou moi-même.

Cordialement,

**Julie Mugwaneza**

Analyse-enquêtrice principale

Direction de la surveillance  
2045, rue Stanley, bureau 900  
Montréal (Québec) H3A 2V4  
Tél. : 514 873-4196, poste 52331  
Sans frais : 1 888 528-7741  
[www.cai.gouv.qc.ca](http://www.cai.gouv.qc.ca)



---

Ce courriel est à l'usage exclusif de son destinataire et peut contenir des pièces jointes et des renseignements confidentiels ou protégés par la loi. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou une personne autorisée à lui remettre ce message, prenez note que toute distribution, reproduction ou utilisation non autorisée du présent courriel sont strictement interdites. Si vous recevez ce message par erreur, veuillez-nous en informer immédiatement et le détruire sans en garder de copie.

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel ? Pensons à l'environnement !